

**SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT
DU BASSIN DE LA VOIRE**

DELIBERATION N°2023-01

L'an deux mille vingt-trois le 15 mars, à 14h30 les membres du Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de la Voire se sont réunis à la salle des fêtes de Soulaines-Dhuys, sous la présidence de Monsieur Philippe DALLEMAGNE, en vertu de la convocation adressée le trois mars deux mille vingt-trois.

CA SAINT DIZIER DER & BLAISE : M. BARROY Rémi ; M. CHABROLLE Yannick ; M. HUVER Jean-Paul ; M. JAQUET Bruno ; M. MARIN Jean-Yves ; M. MONNIER Daniel ; M. NOVAC Philippe ; M. ROUSSEL Thierry ; Mme WELTI Christiane

CC BASSIN DE JOINVILLE EN CHAMPAGNE : M. MILLOT Guy ; M. RENARD Pascal ;

CC LACS DE CHAMPAGNE : M. BROUILLARD Bernard ; Mme BROUILLARD Josette ; M. BURR Michel ; M. DEZOBRY Bruno ; M. DOREZ Gérard ; M. GONTIER Steve (Suppléant) ; Mme LECLEIRE Marie-Thérèse ; M. MARTIN Brice ; M. ROBERT Roger ;

CC PERTHOIS BOCAGE ET DER : M. GERARD Benoit ; M. JEANSON Eric ;

CC VENDEUVRE-SOULAINES : M. COLLINET Christian ; M. DALLEMAGNE Philippe ; M. GOUVERNET Jean-Claude ; M. LIEVRE Philippe ; M. MATRION François ; M. TOURNEMEULLE Christophe ;

Absents représentés :

CA SAINT DIZIER DER & BLAISE : Mme CHARUEL Sylvaine donne pouvoir à Mme WELTI Christiane ; M. COUVREUX Patrick donne pouvoir à M. CHABROLLE Yannick ; M. GOUVERNEUR Laurent donne pouvoir à M. MARIN Jean-Yves ; M. MATRION Michel donne pouvoir à M. MONNIER Daniel ;

CC BASSIN DE JOINVILLE EN CHAMPAGNE :

CC LACS DE CHAMPAGNE : M. CARTIER Yvon donne pouvoir à M. MARTIN Brice ; M. ROYER Thibaud donne pouvoir à M. DALLEMAGNE Philippe ;

CC PERTHOIS BOCAGE ET DER :

CC VENDEUVRE-SOULAINES : M. CORDELLE Arnaud donne pouvoir à M. COLLINET Christian

Absents :

CA SAINT DIZIER DER & BLAISE : M. GOUGET Marc ; M. GUERIN Jacky ; M. HAGRY Didier ; M. KREZEL Eric ;

CC BASSIN DE JOINVILLE EN CHAMPAGNE : M. CHATELOT Claude

CC LACS DE CHAMPAGNE : M. AUBRY Christophe ; M. BEUDOT Guillaume ; M. HUNIN Denis ; M. MICHEL Alain ;

CC PERTHOIS BOCAGE ET DER : M. RESER Joël ;

CC VENDEUVRE-SOULAINES : M. BELTRAMELLI Bruno ; M. DEHLINGER Laurent

01 – DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Vu les articles L 2121-15, L2121-21 et L 5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la désignation faite en séance,

Le rapporteur entendu,

Le Comité syndical, après en avoir délibéré,

A l'unanimité des membres présents

DECIDE de ne pas avoir recours au vote à bulletin secret,

DECIDE de désigner comme secrétaire de séance M. COLLINET Christian

Fait et délibéré les jour mois et an susdits.

**Le Président
Philippe DALLEMAGNE**



Philippe DALLEMAGNE

PHILIPPE DALLEMAGNE
2023.03.19 11:12:13 +0100
Ref:20230317_142401_1-1-O
Signature numérique
le Président

**SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT
DU BASSIN DE LA VOIRE**

DELIBERATION N°2023-02

L'an deux mille vingt-trois le 15 mars, à 14h30 les membres du Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de la Voire se sont réunis à la salle des fêtes de Soulaines-Dhuys, sous la présidence de Monsieur Philippe DALLEMAGNE, en vertu de la convocation adressée le trois mars deux mille vingt-trois.

CA SAINT DIZIER DER & BLAISE : M. BARROY Rémi ; M. CHABROLLE Yannick ; M. HUVER Jean-Paul ; M. JAQUET Bruno ; M. MARIN Jean-Yves ; M. MONNIER Daniel ; M. NOVAC Philippe ; M. ROUSSEL Thierry ; Mme WELTI Christiane

CC BASSIN DE JOINVILLE EN CHAMPAGNE : M. MILLOT Guy ; M. RENARD Pascal ;

CC LACS DE CHAMPAGNE : M. BROUILLARD Bernard ; Mme BROUILLARD Josette ; M. BURR Michel ; M. DEZOBRY Bruno ; M. DOREZ Gérard ; M. GONTIER Steve (Suppléant) ; Mme LECLEIRE Marie-Thérèse ; M. MARTIN Brice ; M. ROBERT Roger ;

CC PERTHOIS BOCAGE ET DER : M. GERARD Benoit ; M. JEANSON Eric ;

CC VENDEVRE-SOULAINES : M. COLLINET Christian ; M. DALLEMAGNE Philippe ; M. GOUVERNET Jean-Claude ; M. LIEVRE Philippe ; M. MATRION François ; M. TOURNEMEULLE Christophe ;

Absents représentés :

CA SAINT DIZIER DER & BLAISE : Mme CHARUEL Sylvaine donne pouvoir à Mme WELTI Christiane ; M. COUVREUX Patrick donne pouvoir à M. CHABROLLE Yannick ; M. GOUVERNEUR Laurent donne pouvoir à M. MARIN Jean-Yves ; M. MATRION Michel donne pouvoir à M. MONNIER Daniel ;

CC BASSIN DE JOINVILLE EN CHAMPAGNE :

CC LACS DE CHAMPAGNE : M. CARTIER Yvon donne pouvoir à M. MARTIN Brice ; M. ROYER Thibaud donne pouvoir à M. DALLEMAGNE Philippe ;

CC PERTHOIS BOCAGE ET DER :

CC VENDEVRE-SOULAINES : M. CORDELLE Arnaud donne pouvoir à M. COLLINET Christian

Absents :

CA SAINT DIZIER DER & BLAISE : M. GOUGET Marc ; M. GUERIN Jacky ; M. HAGRY Didier ; M. KREZEL Eric ;

CC BASSIN DE JOINVILLE EN CHAMPAGNE : M. CHATELOT Claude

CC LACS DE CHAMPAGNE : M. AUBRY Christophe ; M. BEUDOT Guillaume ; M. HUNIN Denis ; M. MICHEL Alain ;

CC PERTHOIS BOCAGE ET DER : M. RESER Joël ;

CC VENDEVRE-SOULAINES : M. BELTRAMELLI Bruno ; M. DEHLINGER Laurent

SECRETAIRE DE SEANCE : M. COLLINET Christian

02 – APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 29 NOVEMBRE 2022

Vu les articles L 2121-25 et L 2121-26 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Le rapporteur entendu,

Le Comité syndical, après en avoir délibéré,
A l'unanimité des membres présents

DECIDE d'approuver le compte rendu de la séance du Comité syndical du 29 Novembre 2022

Fait et délibéré les jour mois et an susdits.

**Le Président
Philippe DALLEMAGNE**



Philippe DALLEMAGNE

PHILIPPE DALLEMAGNE
2023.03.19 11:12:11 +0100
Ref:20230317_142602_1-1-O
Signature numérique
le Président

**SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT
DU BASSIN DE LA VOIRE**

DELIBERATION N°2023-03

L'an deux mille vingt-trois le 15 mars, à 14h30 les membres du Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de la Voire se sont réunis à la salle des fêtes de Soulaines-Dhuys, sous la présidence de Monsieur Philippe DALLEMAGNE, en vertu de la convocation adressée le trois mars deux mille vingt-trois.

CA SAINT DIZIER DER & BLAISE : M. BARROY Rémi ; M. CHABROLLE Yannick ; M. HUVER Jean-Paul ; M. JAQUET Bruno ; M. MARIN Jean-Yves ; M. MONNIER Daniel ; M. NOVAC Philippe ; M. ROUSSEL Thierry ; Mme WELTI Christiane

CC BASSIN DE JOINVILLE EN CHAMPAGNE : M. MILLOT Guy ; M. RENARD Pascal ;

CC LACS DE CHAMPAGNE : M. BROUILLARD Bernard ; Mme BROUILLARD Josette ; M. BURR Michel ; M. DEZOBRY Bruno ; M. DOREZ Gérard ; M. GONTIER Steve (Suppléant) ; Mme LECLEIRE Marie-Thérèse ; M. MARTIN Brice ; M. ROBERT Roger ;

CC PERTHOIS BOCAGE ET DER : M. GERARD Benoit ; M. JEANSON Eric ;

CC VENDEUVRE-SOULAINES : M. COLLINET Christian ; M. DALLEMAGNE Philippe ; M. GOUVERNET Jean-Claude ; M. LIEVRE Philippe ; M. MATRION François ; M. TOURNEMEULLE Christophe ;

Absents représentés :

CA SAINT DIZIER DER & BLAISE : Mme CHARUEL Sylvaine donne pouvoir à Mme WELTI Christiane ; M. COUVREUX Patrick donne pouvoir à M. CHABROLLE Yannick ; M. GOUVERNEUR Laurent donne pouvoir à M. MARIN Jean-Yves ; M. MATRION Michel donne pouvoir à M. MONNIER Daniel ;

CC BASSIN DE JOINVILLE EN CHAMPAGNE :

CC LACS DE CHAMPAGNE : M. CARTIER Yvon donne pouvoir à M. MARTIN Brice ; M. ROYER Thibaud donne pouvoir à M. DALLEMAGNE Philippe ;

CC PERTHOIS BOCAGE ET DER :

CC VENDEUVRE-SOULAINES : M. CORDELLE Arnaud donne pouvoir à M. COLLINET Christian

Absents :

CA SAINT DIZIER DER & BLAISE : M. GOUGET Marc ; M. GUERIN Jacky ; M. HAGRY Didier ; M. KREZEL Eric ;

CC BASSIN DE JOINVILLE EN CHAMPAGNE : M. CHATELOT Claude

CC LACS DE CHAMPAGNE : M. AUBRY Christophe ; M. BEUDOT Guillaume ; M. HUNIN Denis ; M. MICHEL Alain ;

CC PERTHOIS BOCAGE ET DER : M. RESER Joël ;

CC VENDEUVRE-SOULAINES : M. BELTRAMELLI Bruno ; M. DEHLINGER Laurent

SECRETAIRE DE SEANCE : M. COLLINET Christian

03 – APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2022

Le Comité syndical, réuni sous la présidence de Monsieur Philippe DALLEMAGNE,

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2022 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2021, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

1) Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022,

2) Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2021 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes,

3) Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Le Comité syndical, après en avoir délibéré, avec 34 voix pour et 1 abstention.

DECLARE que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2022 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle pas de réserve de sa part.

Fait et délibéré les jour mois et an susdits.

**Le Président
Philippe DALLEMAGNE**



Philippe DALLEMAGNE

PHILIPPE DALLEMAGNE
2023.03.19 11:12:06 +0100
Ref:20230317_142602_2-1-O
Signature numérique
le Président

**SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT
DU BASSIN DE LA VOIRE**

DELIBERATION N°2023-04

L'an deux mille vingt-trois le 15 mars, à 14h30 les membres du Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de la Voire se sont réunis à la salle des fêtes de Soullaines-Dhuys, sous la présidence de Monsieur Philippe DALLEMAGNE, en vertu de la convocation adressée le trois mars deux mille vingt-trois.

CA SAINT DIZIER DER & BLAISE : M. BARROY Rémi ; M. CHABROLLE Yannick ; M. HUVER Jean-Paul ; M. JAQUET Bruno ; M. MARIN Jean-Yves ; M. MONNIER Daniel ; M. NOVAC Philippe ; M. ROUSSEL Thierry ; Mme WELTI Christiane

CC BASSIN DE JOINVILLE EN CHAMPAGNE : M. MILLOT Guy ; M. RENARD Pascal ;

CC LACS DE CHAMPAGNE : M. BROUILLARD Bernard ; Mme BROUILLARD Josette ; M. BURR Michel ; M. DEZOBRY Bruno ; M. DOREZ Gérard ; M. GONTIER Steve (Suppléant) ; Mme LECLEIRE Marie-Thérèse ; M. MARTIN Brice ; M. ROBERT Roger ;

CC PERTHOIS BOCAGE ET DER : M. GERARD Benoit ; M. JEANSON Eric ;

CC VENDEUVRE-SOULAINES : M. COLLINET Christian ; M. DALLEMAGNE Philippe ; M. GOUVERNET Jean-Claude ; M. LIEVRE Philippe ; M. MATRION François ; M. TOURNEMEULLE Christophe ;

Absents représentés :

CA SAINT DIZIER DER & BLAISE : Mme CHARUEL Sylvaine donne pouvoir à Mme WELTI Christiane ; M. COUVREUX Patrick donne pouvoir à M. CHABROLLE Yannick ; M. GOUVERNEUR Laurent donne pouvoir à M. MARIN Jean-Yves ; M. MATRION Michel donne pouvoir à M. MONNIER Daniel ;

CC BASSIN DE JOINVILLE EN CHAMPAGNE :

CC LACS DE CHAMPAGNE : M. CARTIER Yvon donne pouvoir à M. MARTIN Brice ; M. ROYER Thibaud donne pouvoir à M. DALLEMAGNE Philippe ;

CC PERTHOIS BOCAGE ET DER :

CC VENDEUVRE-SOULAINES : M. CORDELLE Arnaud donne pouvoir à M. COLLINET Christian

Absents :

CA SAINT DIZIER DER & BLAISE : M. GOUGET Marc ; M. GUERIN Jacky ; M. HAGRY Didier ; M. KREZEL Eric ;

CC BASSIN DE JOINVILLE EN CHAMPAGNE : M. CHATELOT Claude

CC LACS DE CHAMPAGNE : M. AUBRY Christophe ; M. BEUDOT Guillaume ; M. HUNIN Denis ; M. MICHEL Alain ;

CC PERTHOIS BOCAGE ET DER : M. RESER Joël ;

CC VENDEUVRE-SOULAINES : M. BELTRAMELLI Bruno ; M. DEHLINGER Laurent

SECRETAIRE DE SEANCE : M. COLLINET Christian

04 – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022

Le Président DALLEMAGNE, laisse la parole au 1^{ER} Vice-Président M. MARTIN Brice, membre du Comité syndical et arrête ainsi les comptes :

	Dépenses d'investissement	CA 2022
13	Subvention d'investissement	7 528,00 €
001	Déficit d'investissement reporté	- €
20	Immobilisation corporelles	- €
21	Immobilisations incorporelles	- €
23	Immobilisations en cours	152 003,15 €
040	Opérations d'ordre	223 598,08 €
	Total dépenses d'investissement	383 129,23 €

	Recettes d'investissement	CA 2022
001	Excédent d'investissement reporté	83 833,82 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	28 756,00 €
13	Subventions d'investissement reçues	266 585,00 €
040	Opérations d'ordre	242 148,58 €
	Total recettes d'investissement	647 939,40 €

	Dépenses de fonctionnement	CA 2022
011	Charges à caractères générales	65 920,69 €
012	Charges de personnel et frais assimilé	86 038,89 €
65	Autres charges de gestion courante	11 109,83 €
042	Opérations d'ordre	18 550,50 €
	Total dépenses de fonctionnement	181 619,91 €

	Recettes de fonctionnement	CA 2022
74	Dotations, subventions et participations	184 577,00 €
75	Autres produits de gestion courante	2,59 €
76	Produits financiers	18,53 €
77	Produits exceptionnels	101,04 €
013	Atténuations de charges	100,00 €
002	Excédent de fonctionnement reporté	303 776,26 €
042	Opérations d'ordre	- €
	Total recettes de fonctionnement	488 575,42 €

Soit :

Investissement

Dépenses	Prévu :	600 436,14 €
	Réalisé :	383 129,23 €
	Reste à réaliser :	0,00 €

Recettes	Prévu	600 436,14 €
	Réalisé	647 939,40 €
	Reste à réaliser	0,00 €

Fonctionnement

Dépenses	Prévu :	617 757,76 €
	Réalisé :	181 619,91 €
	Reste à réaliser :	0,00 €

Recettes	Prévu :	617 757,76 €
	Réalisé :	488 575,42 €
	Reste à réaliser :	0,00 €

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	<u>264 810,17 €</u>
Fonctionnement :	306 955,51 €

Résultat global : 571 765,68 €

L'ensemble du Comité syndical vote le Compte Administratif avec 32 voix pour et 3 abstentions.
Le Président s'étant retiré lors du vote.

Fait et délibéré les jour mois et an susdits.

Le Président
Philippe DALLEMAGNE



Philippe DALLEMAGNE

PHILIPPE DALLEMAGNE
2023.03.19 11:11:54 +0100
Ref:20230317_142603_1-1-O
Signature numérique
le Président

**SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT
DU BASSIN DE LA VOIRE**

DELIBERATION N°2023-05

L'an deux mille vingt-trois le 15 mars, à 14h30 les membres du Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de la Voire se sont réunis à la salle des fêtes de Soullaines-Dhuys, sous la présidence de Monsieur Philippe DALLEMAGNE, en vertu de la convocation adressée le trois mars deux mille vingt-trois.

CA SAINT DIZIER DER & BLAISE : M. BARROY Rémi ; M. CHABROLLE Yannick ; M. HUVER Jean-Paul ; M. JAQUET Bruno ; M. MARIN Jean-Yves ; M. MONNIER Daniel ; M. NOVAC Philippe ; M. ROUSSEL Thierry ; Mme WELTI Christiane

CC BASSIN DE JOINVILLE EN CHAMPAGNE : M. MILLOT Guy ; M. RENARD Pascal ;

CC LACS DE CHAMPAGNE : M. BROUILLARD Bernard ; Mme BROUILLARD Josette ; M. BURR Michel ; M. DEZOBRY Bruno ; M. DOREZ Gérard ; M. GONTIER Steve (Suppléant) ; Mme LECLEIRE Marie-Thérèse ; M. MARTIN Brice ; M. ROBERT Roger ;

CC PERTHOIS BOCAGE ET DER : M. GERARD Benoit ; M. JEANSON Eric ;

CC VENDEUVRE-SOULAINES : M. COLLINET Christian ; M. DALLEMAGNE Philippe ; M. GOUVERNET Jean-Claude ; M. LIEVRE Philippe ; M. MATRION François ; M. TOURNEMEULLE Christophe ;

Absents représentés :

CA SAINT DIZIER DER & BLAISE : Mme CHARUEL Sylvaine donne pouvoir à Mme WELTI Christiane ; M. COUVREUX Patrick donne pouvoir à M. CHABROLLE Yannick ; M. GOUVERNEUR Laurent donne pouvoir à M. MARIN Jean-Yves ; M. MATRION Michel donne pouvoir à M. MONNIER Daniel ;

CC BASSIN DE JOINVILLE EN CHAMPAGNE :

CC LACS DE CHAMPAGNE : M. CARTIER Yvon donne pouvoir à M. MARTIN Brice ; M. ROYER Thibaud donne pouvoir à M. DALLEMAGNE Philippe ;

CC PERTHOIS BOCAGE ET DER :

CC VENDEUVRE-SOULAINES : M. CORDELLE Arnaud donne pouvoir à M. COLLINET Christian

Absents :

CA SAINT DIZIER DER & BLAISE : M. GOUGET Marc ; M. GUERIN Jacky ; M. HAGRY Didier ; M. KREZEL Eric ;

CC BASSIN DE JOINVILLE EN CHAMPAGNE : M. CHATELOT Claude

CC LACS DE CHAMPAGNE : M. AUBRY Christophe ; M. BEUDOT Guillaume ; M. HUNIN Denis ; M. MICHEL Alain ;

CC PERTHOIS BOCAGE ET DER : M. RESER Joël ;

CC VENDEUVRE-SOULAINES : M. BELTRAMELLI Bruno ; M. DEHLINGER Laurent

SECRETAIRE DE SEANCE : M. COLLINET Christian

05 – AFFECTATION DU RESULTAT 2022

Le Comité Syndical, réunit sous la Présidence de M. DALLEMAGNE Philippe, après avoir approuvé le Compte Administratif de l'exercice 2022 ce jour :

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2022

Constatant que le Compte Administratif fait apparaître :

- Un excédent de fonctionnement de : 3 179,25 €
- Un excédent reporté de : 303 776,26 €

Soit un excédent de fonctionnement cumulé de : 306 955,51 €

- Un excédent d'investissement de : 180 976,35 €
- Un excédent reporté de : 83 833,82 €

Soit un excédent d'investissement cumulé de : 264 810,17 €

Le Comité syndical, avec 33 voix pour et 1 abstention :

Décide d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2022 comme suit :

RESULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2022 : EXCEDENT	306 955,51 €
AFFECTATION COMPLEMENTAIRE EN RESERVE (1068)	0,00 €
RESULTAT REPORTE EN FONCTIONNEMENT (002)	306 995,51 €
RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE (001) : EXCEDENT	264 810,17 €

Fait et délibéré les jour mois et an susdits.

**Le Président
Philippe DALLEMAGNE**



Philippe DALLEMAGNE

PHILIPPE DALLEMAGNE
2023.03.19 11:12:26 +0100
Ref:20230317_142603_2-1-O
Signature numérique
le Président

**SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT
DU BASSIN DE LA VOIRE**

DELIBERATION N°2023-06

L'an deux mille vingt-trois le 15 mars, à 14h30 les membres du Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de la Voire se sont réunis à la salle des fêtes de Soullaines-Dhuys, sous la présidence de Monsieur Philippe DALLEMAGNE, en vertu de la convocation adressée le trois mars deux mille vingt-trois.

CA SAINT DIZIER DER & BLAISE : M. BARROY Rémi ; M. CHABROLLE Yannick ; M. HUVER Jean-Paul ; M. JAQUET Bruno ; M. MARIN Jean-Yves ; M. MONNIER Daniel ; M. NOVAC Philippe ; M. ROUSSEL Thierry ; Mme WELTI Christiane

CC BASSIN DE JOINVILLE EN CHAMPAGNE : M. MILLOT Guy ; M. RENARD Pascal ;

CC LACS DE CHAMPAGNE : M. BROUILLARD Bernard ; Mme BROUILLARD Josette ; M. BURR Michel ; M. DEZOBRY Bruno ; M. DOREZ Gérard ; M. GONTIER Steve (Suppléant) ; Mme LECLEIRE Marie-Thérèse ; M. MARTIN Brice ; M. ROBERT Roger ;

CC PERTHOIS BOCAGE ET DER : M. GERARD Benoit ; M. JEANSON Eric ;

CC VENDEUVRE-SOULAINES : M. COLLINET Christian ; M. DALLEMAGNE Philippe ; M. GOUVERNET Jean-Claude ; M. LIEVRE Philippe ; M. MATRION François ; M. TOURNEMEULLE Christophe ;

Absents représentés :

CA SAINT DIZIER DER & BLAISE : Mme CHARUEL Sylvaine donne pouvoir à Mme WELTI Christiane ; M. COUVREUX Patrick donne pouvoir à M. CHABROLLE Yannick ; M. GOUVERNEUR Laurent donne pouvoir à M. MARIN Jean-Yves ; M. MATRION Michel donne pouvoir à M. MONNIER Daniel ;

CC BASSIN DE JOINVILLE EN CHAMPAGNE :

CC LACS DE CHAMPAGNE : M. CARTIER Yvon donne pouvoir à M. MARTIN Brice ; M. ROYER Thibaud donne pouvoir à M. DALLEMAGNE Philippe ;

CC PERTHOIS BOCAGE ET DER :

CC VENDEUVRE-SOULAINES : M. CORDELLE Arnaud donne pouvoir à M. COLLINET Christian

Absents :

CA SAINT DIZIER DER & BLAISE : M. GOUGET Marc ; M. GUERIN Jacky ; M. HAGRY Didier ; M. KREZEL Eric ;

CC BASSIN DE JOINVILLE EN CHAMPAGNE : M. CHATELOT Claude

CC LACS DE CHAMPAGNE : M. AUBRY Christophe ; M. BEUDOT Guillaume ; M. HUNIN Denis ; M. MICHEL Alain ;

CC PERTHOIS BOCAGE ET DER : M. RESER Joël ;

CC VENDEUVRE-SOULAINES : M. BELTRAMELLI Bruno ; M. DEHLINGER Laurent

SECRETAIRE DE SEANCE : M. COLLINET Christian

06 – COTISATION 2023

Le calcul des cotisations se fait selon les critères ci-après, conformément à l'article 14 des statuts du SMABV :

Pour l'ensemble des dépenses de fonctionnement, d'investissement et de remboursement de la dette, il vient la formule suivante : 60%A + 30%B + 10%C

- A : La superficie du bassin versant
- B : La population
- C : La longueur des berges

Un plafonnement de 10 € maximum par habitant est également un critère de pondération de la cotisation. Ce plafond est voté par délibération tous les ans.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu l'article 14 des statuts du SMABV

Après explication du Président, le Comité syndical,

A l'unanimité

APPROUVE les cotisations 2023 des Communautés de communes et d'Agglomération telles que présentées dans le tableau ci-dessous :

SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT DU BASSIN DE LA VOIRE

CONTRIBUTIONS 2023

Calcul de la clé de répartition (0,6A + 0,3 B + 0,1 C)

	Communautés de Communes / d'Agglomération	CRITERE "A"(bassin)		CRITERE "B"(population)		CRITERE "C"(berges)		Proposition : 0,6A+0,3B+0,1C			
		ha	%	hab	%	km	%	montant sans plafond	%	à l'hab,	Montant plafond 10 €
AUBE	CCLC	19008	23	6475	33	102	25	45157	26	15	33546
	CCVS	22320	31	2480	15	91	22	39844	25	16	24460
MARNE	CCDPB	2339	4	484	3	20	5	5055	4	10	4273
HAUTE MARNE	CASDDB	21320	29	6260	38	161	40	49783	33	7	45719
	CCBJC	7817	10	644	4	31	8	13398	8	21	6370
TOTAUX	5	72804	100	16343	100	405	100	153237	100	7	114368

Fait et délibéré les jour mois et an susdits.

Le Président
Philippe DALLEMAGNE



Philippe DALLEMAGNE

PHILIPPE DALLEMAGNE
2023.03.19 11:12:22 +0100
Ref:20230317_142801_1-1-O
Signature numérique
le Président

**SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT
DU BASSIN DE LA VOIRE**

DELIBERATION N°2023-07

L'an deux mille vingt-trois le 15 mars, à 14h30 les membres du Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de la Voire se sont réunis à la salle des fêtes de Soullaines-Dhuys, sous la présidence de Monsieur Philippe DALLEMAGNE, en vertu de la convocation adressée le trois mars deux mille vingt-trois.

CA SAINT DIZIER DER & BLAISE : M. BARROY Rémi ; M. CHABROLLE Yannick ; M. HUVER Jean-Paul ; M. JAQUET Bruno ; M. MARIN Jean-Yves ; M. MONNIER Daniel ; M. NOVAC Philippe ; M. ROUSSEL Thierry ; Mme WELTI Christiane

CC BASSIN DE JOINVILLE EN CHAMPAGNE : M. MILLOT Guy ; M. RENARD Pascal ;

CC LACS DE CHAMPAGNE : M. BROUILLARD Bernard ; Mme BROUILLARD Josette ; M. BURR Michel ; M. DEZOBRY Bruno ; M. DOREZ Gérard ; M. GONTIER Steve (Suppléant) ; Mme LECLEIRE Marie-Thérèse ; M. MARTIN Brice ; M. ROBERT Roger ;

CC PERTHOIS BOCAGE ET DER : M. GERARD Benoit ; M. JEANSON Eric ;

CC VENDEUVRE-SOULAINES : M. COLLINET Christian ; M. DALLEMAGNE Philippe ; M. GOUVERNET Jean-Claude ; M. LIEVRE Philippe ; M. MATRION François ; M. TOURNEMEULLE Christophe ;

Absents représentés :

CA SAINT DIZIER DER & BLAISE : Mme CHARUEL Sylvaine donne pouvoir à Mme WELTI Christiane ; M. COUVREUX Patrick donne pouvoir à M. CHABROLLE Yannick ; M. GOUVERNEUR Laurent donne pouvoir à M. MARIN Jean-Yves ; M. MATRION Michel donne pouvoir à M. MONNIER Daniel ;

CC BASSIN DE JOINVILLE EN CHAMPAGNE :

CC LACS DE CHAMPAGNE : M. CARTIER Yvon donne pouvoir à M. MARTIN Brice ; M. ROYER Thibaud donne pouvoir à M. DALLEMAGNE Philippe ;

CC PERTHOIS BOCAGE ET DER :

CC VENDEUVRE-SOULAINES : M. CORDELLE Arnaud donne pouvoir à M. COLLINET Christian

Absents :

CA SAINT DIZIER DER & BLAISE : M. GOUGET Marc ; M. GUERIN Jacky ; M. HAGRY Didier ; M. KREZEL Eric ;

CC BASSIN DE JOINVILLE EN CHAMPAGNE : M. CHATELOT Claude

CC LACS DE CHAMPAGNE : M. AUBRY Christophe ; M. BEUDOT Guillaume ; M. HUNIN Denis ; M. MICHEL Alain ;

CC PERTHOIS BOCAGE ET DER : M. RESER Joël ;

CC VENDEUVRE-SOULAINES : M. BELTRAMELLI Bruno ; M. DEHLINGER Laurent

SECRETAIRE DE SEANCE : M. COLLINET Christian

07 – VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2023

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.1612-1 à L.1612-20 relatifs à l'adoption et l'exécution des budgets, modifié par la LOI no2012-1510 du 29 décembre 2012.

Vu l'instruction M14 modifiée arrêté au 09 décembre 2021 précisant les règles de comptabilité publique et de présentation du budget et l'arrêté du 13 janvier 2022 et ses modifications à compter du 1er janvier 2022,

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2023 voté par nature :

Avec 34 voix pour et 1 abstention

DECIDE d'approuver le budget primitif 2023 du projet comme suit :

	Dépenses de fonctionnement	BP 2023
011	Charges à caractères général	420 394,01 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	98 950,00 €
65	Autres charges de gestion courante	13 310,00 €
022	Dépenses imprévues	3 000,00€
042	Opérations d'ordre	18 550,50 €
	Total dépenses de fonctionnement	554 204,51 €

	Recettes de fonctionnement	BP 2023
001	Excédent de fonctionnement reporté	306 955,51 €
74	Dotations, subventions et participations	247 219,00 €
75	Autres produits de gestion courante	10,00 €
76	Produits financiers	20,00 €
	Total recettes de fonctionnement	554 204,51 €

	Dépenses d'investissement	BP 2023
020	Dépenses imprévues	10 000,00 €
20	Immobilisations incorporelles	42 000,00 €
21	Immobilisations corporelles	25 000,00 €
23	Immobilisations en cours	443 323,17 €
041	Opérations patrimoniales	66 779,20 €
	Total dépenses d'investissement	587 102,37 €

	Recettes d'investissement	BP 2023
001	Excédent d'investissement reporté	264 810,17 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	22 575,00 €
13	Subventions d'investissements reçues	214 387,50 €
040	Opérations d'ordre	18 550,50 €
041	Opérations patrimoniales	66 779,20 €
	Total recettes d'investissement	587 102,37 €

Fait et délibéré les jour mois et an susdits.

Le Président
Philippe DALLEMAGNE



PHILIPPE DALLEMAGNE
2023.03.19 11:12:09 +0100
Ref:20230317_142801_2-1-O
Signature numérique
le Président

Philippe DALLEMAGNE

**SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT
DU BASSIN DE LA VOIRE**

DELIBERATION N°2023-08

L'an deux mille vingt-trois le 15 mars, à 14h30 les membres du Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de la Voire se sont réunis à la salle des fêtes de Soullaines-Dhuys, sous la présidence de Monsieur Philippe DALLEMAGNE, en vertu de la convocation adressée le trois mars deux mille vingt-trois.

CA SAINT DIZIER DER & BLAISE : M. BARROY Rémi ; M. CHABROLLE Yannick ; M. HUVER Jean-Paul ; M. JAQUET Bruno ; M. MARIN Jean-Yves ; M. MONNIER Daniel ; M. NOVAC Philippe ; M. ROUSSEL Thierry ; Mme WELTI Christiane

CC BASSIN DE JOINVILLE EN CHAMPAGNE : M. MILLOT Guy ; M. RENARD Pascal ;

CC LACS DE CHAMPAGNE : M. BROUILLARD Bernard ; Mme BROUILLARD Josette ; M. BURR Michel ; M. DEZOBRY Bruno ; M. DOREZ Gérard ; M. GONTIER Steve (Suppléant) ; Mme LECLEIRE Marie-Thérèse ; M. MARTIN Brice ; M. ROBERT Roger ;

CC PERTHOIS BOCAGE ET DER : M. GERARD Benoit ; M. JEANSON Eric ;

CC VENDEUVRE-SOULAINES : M. COLLINET Christian ; M. DALLEMAGNE Philippe ; M. GOUVERNET Jean-Claude ; M. LIEVRE Philippe ; M. MATRION François ; M. TOURNEMEULLE Christophe ;

Absents représentés :

CA SAINT DIZIER DER & BLAISE : Mme CHARUEL Sylvaine donne pouvoir à Mme WELTI Christiane ; M. COUVREUX Patrick donne pouvoir à M. CHABROLLE Yannick ; M. GOUVERNEUR Laurent donne pouvoir à M. MARIN Jean-Yves ; M. MATRION Michel donne pouvoir à M. MONNIER Daniel ;

CC BASSIN DE JOINVILLE EN CHAMPAGNE :

CC LACS DE CHAMPAGNE : M. CARTIER Yvon donne pouvoir à M. MARTIN Brice ; M. ROYER Thibaud donne pouvoir à M. DALLEMAGNE Philippe ;

CC PERTHOIS BOCAGE ET DER :

CC VENDEUVRE-SOULAINES : M. CORDELLE Arnaud donne pouvoir à M. COLLINET Christian

Absents :

CA SAINT DIZIER DER & BLAISE : M. GOUGET Marc ; M. GUERIN Jacky ; M. HAGRY Didier ; M. KREZEL Eric ;

CC BASSIN DE JOINVILLE EN CHAMPAGNE : M. CHATELOT Claude

CC LACS DE CHAMPAGNE : M. AUBRY Christophe ; M. BEUDOT Guillaume ; M. HUNIN Denis ; M. MICHEL Alain ;

CC PERTHOIS BOCAGE ET DER : M. RESER Joël ;

CC VENDEUVRE-SOULAINES : M. BELTRAMELLI Bruno ; M. DEHLINGER Laurent

SECRETAIRE DE SEANCE : M. COLLINET Christian

08 – DELEGATION AU PRESIDENT POUR SOUSCRIRE UNE LIGNE DE TRESORERIE

Le Président informe les Conseillers que le Comité syndical peut se trouver en situation de déficit de trésorerie dans l'attente de la perception des subventions attendues aux opérations validées. Aussi, il est proposé au Comité syndical de donner délégation au Président afin de souscrire au cours de l'année 2023, et si besoin, une ligne de trésorerie.

Vu le Code Général de Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L. 2122-22 et L.5211-10,

Vu le décret n°2014-984 du 28 août 2014 relatif aux conditions d'emprunt des collectivités territoriales,

Vu l'instruction M14 modifiée arrêté au 09 décembre 2021 précisant les règles de comptabilité publique et de présentation du budget et l'arrêté du 13 janvier 2022 et ses modifications à compter du 1^{er} janvier 2022,

Considérant les décalages de trésorerie entre les paiements aux entreprises et la perception des subventions de la part des partenaires.

Le rapporteur entendu

Le Comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité.

AUTORISE Monsieur le Président à contracter une ligne de trésorerie d'un montant maximum de 400 000 € si le besoin était avéré.

Fait et délibéré les jour mois et an susdits.

**Le Président
Philippe DALLEMAGNE**



Philippe DALLEMAGNE

PHILIPPE DALLEMAGNE
2023.03.19 11:12:24 +0100
Ref:20230317_142802_1-1-O
Signature numérique
le Président

**SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT
DU BASSIN DE LA VOIRE**

DELIBERATION N°2023-09

L'an deux mille vingt-trois le 15 mars, à 14h30 les membres du Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de la Voire se sont réunis à la salle des fêtes de Soulaines-Dhuys, sous la présidence de Monsieur Philippe DALLEMAGNE, en vertu de la convocation adressée le trois mars deux mille vingt-trois.

CA SAINT DIZIER DER & BLAISE : M. BARROY Rémi ; M. CHABROLLE Yannick ; M. HUVER Jean-Paul ; M. JAQUET Bruno ; M. MARIN Jean-Yves ; M. MONNIER Daniel ; M. NOVAC Philippe ; M. ROUSSEL Thierry ; Mme WELTI Christiane
CC BASSIN DE JOINVILLE EN CHAMPAGNE : M. MILLOT Guy ; M. RENARD Pascal ;
CC LACS DE CHAMPAGNE : M. BROUILLARD Bernard ; Mme BROUILLARD Josette ; M. BURR Michel ; M. DEZOBRY Bruno ; M. DOREZ Gérard ; M. GONTIER Steve (Suppléant) ; Mme LECLEIRE Marie-Thérèse ; M. MARTIN Brice ; M. ROBERT Roger ;
CC PERTHOIS BOCAGE ET DER : M. GERARD Benoit ; M. JEANSON Eric ;
CC VENDEUVRE-SOULAINES : M. COLLINET Christian ; M. DALLEMAGNE Philippe ; M. GOUVERNET Jean-Claude ; M. LIEVRE Philippe ; M. MATRION François ; M. TOURNEMEULLE Christophe ;

Absents représentés :

CA SAINT DIZIER DER & BLAISE : Mme CHARUEL Sylvaine donne pouvoir à Mme WELTI Christiane ; M. COUVREUX Patrick donne pouvoir à M. CHABROLLE Yannick ; M. GOUVERNEUR Laurent donne pouvoir à M. MARIN Jean-Yves ; M. MATRION Michel donne pouvoir à M. MONNIER Daniel ;
CC BASSIN DE JOINVILLE EN CHAMPAGNE :
CC LACS DE CHAMPAGNE : M. CARTIER Yvon donne pouvoir à M. MARTIN Brice ; M. ROYER Thibaud donne pouvoir à M. DALLEMAGNE Philippe ;
CC PERTHOIS BOCAGE ET DER :
CC VENDEUVRE-SOULAINES : M. CORDELLE Arnaud donne pouvoir à M. COLLINET Christian

Absents :

CA SAINT DIZIER DER & BLAISE : M. GOUGET Marc ; M. GUERIN Jacky ; M. HAGRY Didier ; M. KREZEL Eric ;
CC BASSIN DE JOINVILLE EN CHAMPAGNE : M. CHATELOT Claude
CC LACS DE CHAMPAGNE : M. AUBRY Christophe ; M. BEUDOT Guillaume ; M. HUNIN Denis ; M. MICHEL Alain ;
CC PERTHOIS BOCAGE ET DER : M. RESER Joël ;
CC VENDEUVRE-SOULAINES : M. BELTRAMELLI Bruno ; M. DEHLINGER Laurent

SECRETAIRE DE SEANCE : M. COLLINET Christian

09 – ADOPTION DE LA NOMENCLATURE BUDGETAIRE ET COMPTABLE M57 AU 1^{ER} JANVIER 2024

La nomenclature budgétaire et comptable M57 est l'instruction la plus récente, du secteur public local. Instauré au 1er janvier 2015 dans le cadre de la création des métropoles, le référentiel M57 présente la particularité de pouvoir être appliqué par toutes les catégories de collectivités territoriales (régions, départements, établissements publics de coopération intercommunale et communes). Il reprend les éléments communs aux cadres communal, départemental et régional existants et, lorsque des divergences apparaissent, retient plus spécialement les dispositions applicables aux régions.

Le référentiel M57 étend à toutes les collectivités les règles budgétaires assouplies dont bénéficient déjà les régions offrant une plus grande marge de manœuvre aux gestionnaires.

Ainsi :

- en matière de gestion pluriannuelle des crédits : définition des autorisations de programme et des autorisations d'engagement, adoption d'un règlement budgétaire et financier pour la durée du mandat, vote d'autorisations de programme et d'autorisations d'engagement lors de l'adoption du budget, présentation du bilan de la gestion pluriannuelle à la fin de l'exercice ;
- en matière de fongibilité des crédits : faculté pour l'organe délibérant de déléguer à l'exécutif la possibilité de procéder à des mouvements de crédits entre chapitres (dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections, et à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel).

VU l'article L.2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'article 242 de la loi n° 2018-1317 du 28 décembre 2018 de finances pour 2019,

VU l'arrêté interministériel du ministre de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales et du ministre de l'action et des comptes publics du 20 décembre 2018 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable aux collectivités territoriales uniques,

CONSIDERANT que la collectivité souhaite adopter la nomenclature M57 à compter du 1er janvier 2024.

CONSIDERANT que cette norme comptable s'appliquera à tous les budgets du SMABV actuellement en nomenclature M14.

Le rapporteur entendu

Le Comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité.

AUTORISE l'option pour la nomenclature budgétaire et comptable M57 du budget principal à compter de 1^{er} janvier 2024.

Fait et délibéré les jour mois et an susdits.

**Le Président
Philippe DALLEMAGNE**

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Philippe Dallemagne', enclosed within a thin, irregular oval border.

PHILIPPE DALLEMAGNE
2023.03.19 11:12:04 +0100
Ref:20230317_143003_1-1-O
Signature numérique
le Président

Philippe DALLEMAGNE

**SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT
DU BASSIN DE LA VOIRE**

DELIBERATION N°2023-10

L'an deux mille vingt-trois le 15 mars, à 14h30 les membres du Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de la Voire se sont réunis à la salle des fêtes de Soullaines-Dhuys, sous la présidence de Monsieur Philippe DALLEMAGNE, en vertu de la convocation adressée le trois mars deux mille vingt-trois.

CA SAINT DIZIER DER & BLAISE : M. BARROY Rémi ; M. CHABROLLE Yannick ; M. HUVER Jean-Paul ; M. JAQUET Bruno ; M. MARIN Jean-Yves ; M. MONNIER Daniel ; M. NOVAC Philippe ; M. ROUSSEL Thierry ; Mme WELTI Christiane

CC BASSIN DE JOINVILLE EN CHAMPAGNE : M. MILLOT Guy ; M. RENARD Pascal ;

CC LACS DE CHAMPAGNE : M. BROUILLARD Bernard ; Mme BROUILLARD Josette ; M. BURR Michel ; M. DEZOBRY Bruno ; M. DOREZ Gérard ; M. GONTIER Steve (Suppléant) ; Mme LECLEIRE Marie-Thérèse ; M. MARTIN Brice ; M. ROBERT Roger ;

CC PERTHOIS BOCAGE ET DER : M. GERARD Benoit ; M. JEANSON Eric ;

CC VENDEUVRE-SOULAINES : M. COLLINET Christian ; M. DALLEMAGNE Philippe ; M. GOUVERNET Jean-Claude ; M. LIEVRE Philippe ; M. MATRION François ; M. TOURNEMEULLE Christophe ;

Absents représentés :

CA SAINT DIZIER DER & BLAISE : Mme CHARUEL Sylvaine donne pouvoir à Mme WELTI Christiane ; M. COUVREUX Patrick donne pouvoir à M. CHABROLLE Yannick ; M. GOUVERNEUR Laurent donne pouvoir à M. MARIN Jean-Yves ; M. MATRION Michel donne pouvoir à M. MONNIER Daniel ;

CC BASSIN DE JOINVILLE EN CHAMPAGNE :

CC LACS DE CHAMPAGNE : M. CARTIER Yvon donne pouvoir à M. MARTIN Brice ; M. ROYER Thibaud donne pouvoir à M. DALLEMAGNE Philippe ;

CC PERTHOIS BOCAGE ET DER :

CC VENDEUVRE-SOULAINES : M. CORDELLE Arnaud donne pouvoir à M. COLLINET Christian

Absents :

CA SAINT DIZIER DER & BLAISE : M. GOUGET Marc ; M. GUERIN Jacky ; M. HAGRY Didier ; M. KREZEL Eric ;

CC BASSIN DE JOINVILLE EN CHAMPAGNE : M. CHATELOT Claude

CC LACS DE CHAMPAGNE : M. AUBRY Christophe ; M. BEUDOT Guillaume ; M. HUNIN Denis ; M. MICHEL Alain ;

CC PERTHOIS BOCAGE ET DER : M. RESER Joël ;

CC VENDEUVRE-SOULAINES : M. BELTRAMELLI Bruno ; M. DEHLINGER Laurent

SECRETAIRE DE SEANCE : M. COLLINET Christian

10 – CREATION CLASSES D'EAU ELUS

Le Président rend compte aux membres du comité syndical que dans le but d'améliorer sa communication, le SMABV souhaite organiser des classes d'eau élus. Ces classes d'eau se dérouleront sous la forme d'une matinée formation en salle et une après-midi de visite de chantier. Ces rencontres seront ouvertes à tous les membres des différents conseils municipaux des communes du territoire.

Le rapporteur entendu

Le Comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité.

AUTORISE Monsieur le Président à signer toutes les pièces et documents afférentes à ce dossier.

AUTORISE Monsieur le Président à solliciter les subventions auprès de l'AESN.

Fait et délibéré les jour mois et an susdits.

**Le Président
Philippe DALLEMAGNE**



Philippe DALLEMAGNE

PHILIPPE DALLEMAGNE
2023.03.19 11:12:17 +0100
Ref:20230317_143005_1-1-O
Signature numérique
le Président

**SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT
DU BASSIN DE LA VOIRE**

DELIBERATION N°2023-11

L'an deux mille vingt-trois le 15 mars, à 14h30 les membres du Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de la Voire se sont réunis à la salle des fêtes de Soulaines-Dhuys, sous la présidence de Monsieur Philippe DALLEMAGNE, en vertu de la convocation adressée le trois mars deux mille vingt-trois.

CA SAINT DIZIER DER & BLAISE : M. BARROY Rémi ; M. CHABROLLE Yannick ; M. HUVER Jean-Paul ; M. JAQUET Bruno ; M. MARIN Jean-Yves ; M. MONNIER Daniel ; M. NOVAC Philippe ; M. ROUSSEL Thierry ; Mme WELTI Christiane
CC BASSIN DE JOINVILLE EN CHAMPAGNE : M. MILLOT Guy ; M. RENARD Pascal ;
CC LACS DE CHAMPAGNE : M. BROUILLARD Bernard ; Mme BROUILLARD Josette ; M. BURR Michel ; M. DEZOBRY Bruno ; M. DOREZ Gérard ; M. GONTIER Steve (Suppléant) ; Mme LECLEIRE Marie-Thérèse ; M. MARTIN Brice ; M. ROBERT Roger ;
CC PERTHOIS BOCAGE ET DER : M. GERARD Benoit ; M. JEANSON Eric ;
CC VENDEUVRE-SOULAINES : M. COLLINET Christian ; M. DALLEMAGNE Philippe ; M. GOUVERNET Jean-Claude ; M. LIEVRE Philippe ; M. MATRION François ; M. TOURNEMEULLE Christophe ;

Absents représentés :

CA SAINT DIZIER DER & BLAISE : Mme CHARUEL Sylvaine donne pouvoir à Mme WELTI Christiane ; M. COUVREUX Patrick donne pouvoir à M. CHABROLLE Yannick ; M. GOUVERNEUR Laurent donne pouvoir à M. MARIN Jean-Yves ; M. MATRION Michel donne pouvoir à M. MONNIER Daniel ;
CC BASSIN DE JOINVILLE EN CHAMPAGNE :
CC LACS DE CHAMPAGNE : M. CARTIER Yvon donne pouvoir à M. MARTIN Brice ; M. ROYER Thibaud donne pouvoir à M. DALLEMAGNE Philippe ;
CC PERTHOIS BOCAGE ET DER :
CC VENDEUVRE-SOULAINES : M. CORDELLE Arnaud donne pouvoir à M. COLLINET Christian

Absents :

CA SAINT DIZIER DER & BLAISE : M. GOUGET Marc ; M. GUERIN Jacky ; M. HAGRY Didier ; M. KREZEL Eric ;
CC BASSIN DE JOINVILLE EN CHAMPAGNE : M. CHATELOT Claude
CC LACS DE CHAMPAGNE : M. AUBRY Christophe ; M. BEUDOT Guillaume ; M. HUNIN Denis ; M. MICHEL Alain ;
CC PERTHOIS BOCAGE ET DER : M. RESER Joël ;
CC VENDEUVRE-SOULAINES : M. BELTRAMELLI Bruno ; M. DEHLINGER Laurent

SECRETAIRE DE SEANCE : M. COLLINET Christian

11 – PARTICIPATION AU FESTIVAL INTERNATIONAL DE LA PHOTOGRAPHIE ANIMALIERE ET NATURE DE MONTIER EN DER

Le Président rend compte au Comité syndical que dans le Contrat Territorial Eau et Climat de la Voire, au sein du volet animation, il est programmé que le SMABV participe au Festival international de la photo Animalière et Nature de Montier-en-Der. Cette opération de sensibilisation à la richesse du territoire du bassin versant de la Voire contribuera à renforcer la communication auprès des habitants du territoire et à la promotion du bassin versant vers un public plus large.

Le rapporteur entendu

Le Comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité.

AUTORISE Monsieur le Président à signer toutes les pièces et documents afférentes à ce dossier.

AUTORISE Monsieur le Président à solliciter les subventions auprès de l'AESN.

Fait et délibéré les jour mois et an susdits.

**Le Président
Philippe DALLEMAGNE**



Philippe DALLEMAGNE

PHILIPPE DALLEMAGNE
2023.03.19 11:12:15 +0100
Ref:20230317_143201_1-1-O
Signature numérique
le Président

**SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT
DU BASSIN DE LA VOIRE**

DELIBERATION N°2023-12

L'an deux mille vingt-trois le 15 mars, à 14h30 les membres du Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de la Voire se sont réunis à la salle des fêtes de Soulaines-Dhuys, sous la présidence de Monsieur Philippe DALLEMAGNE, en vertu de la convocation adressée le trois mars deux mille vingt-trois.

CA SAINT DIZIER DER & BLAISE : M. BARROY Rémi ; M. CHABROLLE Yannick ; M. HUVER Jean-Paul ; M. JAQUET Bruno ; M. MARIN Jean-Yves ; M. MONNIER Daniel ; M. NOVAC Philippe ; M. ROUSSEL Thierry ; Mme WELTI Christiane

CC BASSIN DE JOINVILLE EN CHAMPAGNE : M. MILLOT Guy ; M. RENARD Pascal ;

CC LACS DE CHAMPAGNE : M. BROUILLARD Bernard ; Mme BROUILLARD Josette ; M. BURR Michel ; M. DEZOBRY Bruno ; M. DOREZ Gérard ; M. GONTIER Steve (Suppléant) ; Mme LECLEIRE Marie-Thérèse ; M. MARTIN Brice ; M. ROBERT Roger ;

CC PERTHOIS BOCAGE ET DER : M. GERARD Benoit ; M. JEANSON Eric ;

CC VENDEUVRE-SOULAINES : M. COLLINET Christian ; M. DALLEMAGNE Philippe ; M. GOUVERNET Jean-Claude ; M. LIEVRE Philippe ; M. MATRION François ; M. TOURNEMEULLE Christophe ;

Absents représentés :

CA SAINT DIZIER DER & BLAISE : Mme CHARUEL Sylvaine donne pouvoir à Mme WELTI Christiane ; M. COUVREUX Patrick donne pouvoir à M. CHABROLLE Yannick ; M. GOUVERNEUR Laurent donne pouvoir à M. MARIN Jean-Yves ; M. MATRION Michel donne pouvoir à M. MONNIER Daniel ;

CC BASSIN DE JOINVILLE EN CHAMPAGNE :

CC LACS DE CHAMPAGNE : M. CARTIER Yvon donne pouvoir à M. MARTIN Brice ; M. ROYER Thibaud donne pouvoir à M. DALLEMAGNE Philippe ;

CC PERTHOIS BOCAGE ET DER :

CC VENDEUVRE-SOULAINES : M. CORDELLE Arnaud donne pouvoir à M. COLLINET Christian

Absents :

CA SAINT DIZIER DER & BLAISE : M. GOUGET Marc ; M. GUERIN Jacky ; M. HAGRY Didier ; M. KREZEL Eric ;

CC BASSIN DE JOINVILLE EN CHAMPAGNE : M. CHATELOT Claude

CC LACS DE CHAMPAGNE : M. AUBRY Christophe ; M. BEUDOT Guillaume ; M. HUNIN Denis ; M. MICHEL Alain ;

CC PERTHOIS BOCAGE ET DER : M. RESER Joël ;

CC VENDEUVRE-SOULAINES : M. BELTRAMELLI Bruno ; M. DEHLINGER Laurent

SECRETAIRE DE SEANCE : M. COLLINET Christian

12 – RESTAURATION RESEAU DE MARES

Le Président rend compte au Comité syndical que dans le Contrat Territorial Eau et Climat de la Voire, au sein d'une zone humide, il est programmé que le SMABV effectue des travaux de restauration de réseau de mares. Cette opération a pour but de restaurer et de créer une quinzaine de mares. Cette opération sera effectuée en partenariat avec le Centre Permanent d'Initiative à l'Environnement Sud-Champagne porteur du programme d'action en faveur des mares et spécialiste en matière de restauration et création de ces milieux.

Le rapporteur entendu

Le Comité syndical, après en avoir délibéré avec 33 voix pour et 2 abstentions.

AUTORISE Monsieur le Président à signer toutes les pièces et documents afférentes à ce dossier

AUTORISE Monsieur le Président à solliciter les subventions auprès de l'AESN

Fait et délibéré les jour mois et an susdits.

**Le Président
Philippe DALLEMAGNE**



Philippe DALLEMAGNE

PHILIPPE DALLEMAGNE
2023.03.19 11:12:20 +0100
Ref:20230317_143202_1-1-O
Signature numérique
le Président